



## Tous les responsables légaux ont le droit de...

publié le 07/10/2025

Elections : votez pour élire vos représentant(e)s au sein des instances du collège

---

Tous les responsables légaux ont le droit de voter pour élire leurs représentants dans les instances du Collège.

Cette année, pour la première fois, nous vous proposons de réaliser cette élection par voie électronique en utilisant Pronote avant le vendredi 10 octobre 2025 16h00.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.